



AUFFREVILLE BRASSEUIL

AVRIL 2019

# VOS ÉLUS VOUS INFORMENT





*A vos agendas...*

## **DISTRIBUTION DES SACS POUR DECHETS VERTS**

25 sacs spécifiques biodégradables par ménage vous seront fournis lors de l'unique distribution 2019 qui aura lieu le :

**SAMEDI 06 AVRIL**  
**entre 09h00 et 12h00**  
**EN FACE DE LA MAIRIE**  
**(ancienne cantine)**

Si vous ne pouvez pas être présent pour la journée de distribution, veuillez prendre contact avec votre voisin ou un membre de votre famille pour la récupération de vos sacs.

## **RAMASSAGE DES DECHETS VERTS**

A partir du lundi 1er avril, et chaque lundi jusqu'au **25 novembre 2019**, la société Sotréma effectuera le ramassage des **DÉCHETS VERTS** (Gazon, feuilles, petits branchages) sur notre commune.

*Pour éviter tout refus, les déchets verts seront **OBLIGATOIREMENT** conditionnés dans les sacs biodégradables distribués à cet effet.*

*Nota : les branchages devront être d'un diamètre maximum de 5 cm, rassemblés (seule la ficelle est autorisée) en fagot d'une hauteur maximum de 1,50 mètre et de 0,50 de diamètre.*



## **PIQÛRE DE RAPPEL**



L'utilisation d'engins bruyants de jardinage, de bricolage sont autorisés uniquement :

**Les jours ouvrables :**  
**de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**

**Les samedis :**  
**de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00**

**interdit les dimanches et jours fériés**

Nombreux sont encore ceux qui ne se conforment pas à la réglementation. Afin d'éviter tout désagrément entre voisins, soyez vigilant et respectueux.

**Ces mesures concernent  
uniquement les particuliers**



**Le brûlage à l'air libre de  
débris végétaux ou de  
matériaux est interdit.**

*Arrêté préfectoral n° 80-572  
du 2 juillet 1980*



## COURSE CYCLISTE PARIS-MANTES 74<sup>ème</sup> EDITION

**DIMANCHE 07 AVRIL 2019**  
**vers 9h50**  
**(heure approximative)**



*A vos agendas...*



Comme chaque année cette épreuve cycliste traversera notre commune. La course arrivera par la côte du Breuil, passera rue de la Vaucouleurs, rue des Ecants pour prendre la route de Houdan en direction de Vert. Nous vous recommandons d'être vigilant.

## Vendredi 24 mai 2019 fête des voisins et du village



Demandez dès à présent vos autorisations en mairie en précisant l'emplacement retenu, par quartier, ce qui permettra de mettre en ligne l'information par rue sur le site internet de la commune ([www.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.fr](http://www.AUFFREVILLE-BRASSEUIL.fr)) afin que chacun puisse rejoindre la fête dans son quartier *pour partager un moment de convivialité.*

Ceux qui n'auraient rien organisé dans leur rue, pourront rejoindre la fête du quartier de leur choix.

## DIMANCHE 19 MAI AUFFREVILLE-BRASSEUIL



SUR LE TERRAIN MULTI-SPORTS DE LA COMMUNE  
CONTACT : 06 23 41 24 84



## VOTE PAR PROCURATION

Vous serez absent le jour du scrutin ? Alors, pensez à établir une procuration permettant à une personne de votre choix, électrice sur la commune, de voter à votre place.

(Attention : une personne ne peut être titulaire que d'une seule procuration de vote)

Vous devez vous présenter à la **gendarmerie de Septeuil** muni de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne à qui vous donnez procuration (nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse) ainsi qu'une attestation sur l'honneur indiquant le motif de votre absence.

**Démarche à effectuer le plus rapidement possible** afin que la mairie reçoive, en temps utile, le volet de procuration qui devra lui parvenir par la poste impérativement avant le jour du scrutin.

Vous aurez à remettre directement le volet de procuration à la personne qui votera pour vous.

sites officiels : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.auffreville-brasseuil.fr](http://www.auffreville-brasseuil.fr)



Les élections européennes  
auront lieu le :

**Dimanche**  
**26 mai 2019**

de

**08h00**

À

**20h00**

## Les chenilles processionnaires

**Attention DANGER !**



**Une profusion de nids ont encore été découverts dans notre commune.** Nous vous rappelons nos précédents articles :

« La chenille processionnaire se déplace en file indienne. Son nid, collé aux branches du pin et du chêne, peut contenir des centaines de larves. Ces chenilles représentent un danger sérieux pour les enfants et les personnes allergiques mais aussi pour les animaux. Les seuls prédateurs naturels sont les mésanges, le coucou et le grand calosome (coléoptère). Nous vous conseillons de favoriser les perchoirs à mésanges.



### ATTENTION :

- quelle que soit la méthode envisagée pour la destruction de ces chenilles, ne prenez pas de risques inutiles et appelez un professionnel agréé.
- Si vous apercevez des nids dans le village, veuillez en informer le secrétariat de la mairie.

### Risques pour l'homme :

Ces chenilles sont recouvertes de poils qui, dispersés par le vent ou par l'homme, provoquent une irritation sérieuse (éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge, difficultés respiratoires...) **Consultez rapidement votre médecin.**

### Risques pour les animaux :

Si ces derniers lèchent ou touchent les chenilles, ils souffriront de divers symptômes : se mettent à baver, la langue gonfle et elle se nécrose d'où le risque que l'animal perde une partie de sa langue. **Une intervention rapide du vétérinaire est vitale.**

**ERRATUM :** L'adresse du Secours Catholique communiquée dans la Gazette 2018 est erronée. Veuillez lire :

5, PLACE DE L'ÉTAPE  
78200 MANTES LA JOLIE

MME NADINE CARLAT  
Tél : 06 81 92 46 79

Les horaires sont : Mardi de 14h00 à 16h00  
Mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

